

Maîtrisez votre énergie !

Le saviez-vous ?

- abaisser la pression d'un compresseur de 1 bar, en passant de 7 bar à 6 bar, par exemple, permet d'envisager **un gain énergétique proche de 8 %** à la compression
- La marche à vide d'un compresseur représente 15 à 30% de sa consommation en charge
- Une fuite de 1 mm de diamètre de vapeur à 12 bars représente 3 tonnes de vapeur par mois soit 75 € par mois en consommation de gaz
- une réduction de 1°C de la température de chauffage permet **d'économiser jusqu'à 7% d'énergie.**
- L'isolation thermique (calorifugeage) des conduites, réduit en moyenne de 85% les pertes thermiques.

Dans le cadre du dispositif **Européen CHANGE**, la CCI de la Vendée vous propose de réaliser un pré-diagnostic énergétique gratuit de votre entreprise qui vous permettra

- D'analyser ensemble vos pratiques énergétiques
- De cibler les économies d'énergie réalisables
- D'évaluer la pertinence d'un diagnostic approfondi.

Modalités et déroulement du pré-diagnostic Energie

- Visite sur le site de l'entreprise d'une durée de 2 heures environ,
- A partir des éléments disponibles, remise d'un rapport d'intervention confidentiel contenant un tableau des consommations annuelles de votre entreprise, votre profil énergétique et des préconisations d'amélioration sur les volets
 - du chauffage
 - de l'éclairage
 - de l'air comprimé
 - de la production de froid
 - des process industriels
 - des bâtiments
 - des transports

